[redacted]

DLP 23-10-95J00060

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 23 du 19 octobre 1995

GRANDES CULTURES

Populations de pucerons sur céréales en nette progression.

Attention aux limaces.

Céréales

Limaces

Restez vigilants dans toutes les parcelles semées ces derniers jours et non encore levées.

Désherbage

Les désherbages de post-levée à base d'isoproturon, chlortoluron ou autre sont maintenant possibles dans toutes les parcelles atteignant le stade 3 feuilles. Les adventices (graminées et dicotylédones) poussent rapidement et leur destruction devra être faite rapidement. Mettre à profit les températures favorables et les sols suffisamment ressuyés et portants.

Pucerons

Leurs populations sont en nette progression.

Comme nous le prévoyions dans notre dernier bulletin, le temps chaud a favorisé l'activité des pucerons et leur nombre dépasse, dans de nombreux secteurs, le seuil de tolérance, notamment en Meuse et au nord de la Lorraine, prospectés dans la journée du 17 octobre. Si les conditions actuelles se maintiennent, les populations pourraient se multiplier rapidement. Seule une période de froid (gelées nocturnes et températures inférieures à 10° dans la journée) pourrait stopper cette évolution.

Une vérification est obligatoire dans toute parcelle levée de blé et orge non traitée avec Gaucho. Un traitement est nécessaire si vous dépassez :

- au stade 1 à 2 feuilles : 5 à 10 % de pieds avec pucerons

- au stade 2 à 3 feuilles : 10 à 15 % de pieds avec pucerons

- à partir de début tallage : 15 à 20 % de pieds avec pucerons.

Comme le montre le tableau ci-dessous (comptages effectués le 17.10 dans des parcelles prises au hasard), le traitement est urgent dans de nombreuses situations.

Comptage effectué le 17.10.95 sur des échantillons de parcelles prises au hasard (traitées ou non avec Gaucho)

Lieu	Espèce	Stade	% pieds avec puceron	Lieu	Espèce	Stade	% pieds avec puceron
Bainville -s/.M. (54)	Blé	2 à 3 f	7 %	Behonne (55)	Orge	3 f	9 %
Allain (54)	Orge	3 f	6 %	Marat (55)	Blé	2 à 3 f	22 %
Autreville (88)	Orge	déb.tal.	8 %	Chaumont/A.(55)	Orge	2 f	30 %
Martigny (88)	Orge	déb.tal.	15 %	Souilly (55)	Orge	2 f	38 %
Domrémy (88)	Orge	2 à 3 f	1 %	Aix Abaucourt(55)	Orge	déb.tal.	22 %
Les Roises (55)	Orge	2 à 3 f	10 %	Eton (55)	Orge	3 f	27 %
Dainville (55)	Orge	1 à 2 f	8 %	Landres (54)	Blé	2 f	2 %
Houdelaincourt (55)	Blé	tallage	0 %	Xivry-Circourt(54)	Orge	3 f	20 %
Tréveray (55)	Orge	3 f	4 %	Laix (54)	Orge	3 f	16 %
Longeaux (55)	Blé	2 à 3 f	8 %	Tressange (57)	Orge	3 f	6 % *
Tannois (55)	Orge	3 f	8 %	Angevillers (57)	Orge	2 f	14 %

* cadavres traités

730

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

SRPV

350 F

ABONNEMENT ANNUEL

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507